



Énergie, Mines et Ressources

**Direction des ressources pétrolières et gazières**

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, gouvernement du Yukon

211, rue Main, bureau 300, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B2

Tél. : 867-667-3427 • Téléc. : 867-393-6262 • Courriel : [oilandgasdisposition@gov.yk.ca](mailto:oilandgasdisposition@gov.yk.ca)

# AVIS DE MAINLEVÉE TOTALE OU PARTIELLE DU REPORT DE L'AVIS DE SÛRETÉ ENREGISTRÉ

Également disponible en anglais

*This form is available in English*

## A. TITRE D'ALIÉNATION

Remplir un avis pour chaque titre d'aliénation visé par l'avis de mainlevée.

Type de titre d'aliénation

Numéro du titre d'aliénation

## B. ENREGISTREMENT

Remplir un avis par numéro d'enregistrement.

Numéro d'enregistrement de l'avis de sûreté enregistré original visé par le présent avis de report

Mainlevée totale

Mainlevée partielle

## C. PARTIE GARANTIE

Nom complet de la partie garantie

Fonction

Signature de la partie garantie ou de son mandataire

Date (AAAA/MM/JJ)

## D. AVERTISSEMENT

En cas de contradiction ou de divergence entre le présent formulaire ou les lignes directrices, et une disposition de la *Loi sur le pétrole et le gaz* ou de ses règlements d'application, cette dernière a préséance.

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier à la Direction : \_\_\_\_\_ Enregistrement n° : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du chef de division

Reçu le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à (heure) : \_\_\_\_\_  
AAAA MM JJ

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
AAAA MM JJ

Le présent avis prévu par la loi est délivré en conformité avec la *Loi sur le pétrole et le gaz* et le *Règlement sur les titres d'aliénation pétroliers et gaziers*. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.